



"erreur caisse" de soi disant 500 euros...aidez moi!!!!

Par **jessieamat**, le **29/01/2008** à **21:30**

bonsoir! rnrnje travaille en tant que vendeuse dans une boulangerie. j'ai été embauché il y a 2 mois et je suis donc maintenant sur contrat CNE. tout se passait très bien. c'est une petite entreprise et je travaille le soir. je ferme le magasin tous les soirs (sauf samedi et dimanche) avec un autre employé. Le patron n'est donc pas présent à la fermeture.rnrnaujourd'hui en allant au travail, la patronne me dit "jessie il y a des erreurs de caisse, mon mari (patron) en cherche la cause, je te dirais demain". je ne panique pas sur le moment.rnrnmon collègue avec qui je fais la fermeture semble très préoccupé! il me dit alors que "l'erreur caisse" est de 500 euros!!! et que cette erreur date du vendredi et samedi. or, je n'utilise presque pas la caisse (la seule que l'on a tous en commun) et en plus je n'ai pas le droit de la compter j'ai aucune preuve! aussi, je ne comprend pas pourquoi c'est une erreur de 2 jours, alors que le patron compte la caisse tous les matins....rnrnnon m'accuse alors d'avoir fait 500 euros de caisse, alors que cette caisse est commune à 4 personnes, et que je n'ai pas le droit de compter.rnrnje pense que c'est un vol.....mais je suis entièrement innocente et j'ai très peur car si je perd ce travail, je serai dans une situation très délicate (j'ai un appartement, un prêt, mes études...).rnrnje ne veux pas être licencié, s'il vous plaît aidez moi!!!!rnrnma question est: "accusé d'une erreur caisse de 500 euros du fait que je sois nouvelle dans l'entreprise et qu'il ne s'agit que d'une petite boulangerie qui ne fait pas de gros chiffre, comment puis-je me défendre et aussi qu'a-t-il bien pu se passer?"rnrnje précise aussi qu'en- on m'a avoué que j'aurai fait des "petites erreurs antérieures" mais je ne peux pas faire 500 euros avec le peu de fois que j'utilise la caisse!rn- j'ai peur qu'il cherche une excuse pour me licencier....rnrnaidez moi je vous en supplie, je suis désespéré et je passerai toute la soirée devant l'écran en attendant votre réponse!!rnrnmerci rnrnjessie

Par **jessieamat**, le **31/01/2008** à **13:00**

merci pour votre reponse! malheureusement j'ai reçu un courrier recommandé ce matin.....suis virée....